L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 14 JANVIER

Application d'horlogerie mécanique.

Régulateur automatique des départs.

PAR STANISLAS FOURNIER.

Nous avons écrit quelque part déjà, que si le mot impossible devait être dans l'avenir rayé d'aucun dictionnaire, ce serait à coup sûr de celui des inventeurs.

De jour en jour, en effet, le cercle de nos congnètes et de nos connaissances s'agrandit, par les efforts incessants de tous ces laborieux ouvriers qui apportent, celui-ci sa pierre, celui-là son idée, au monument que la science et le travail élèvent fraternellement sous l'inspiration de cette divinité qu'on appelle l'intelligence. Ce monument qui, en grandissant chaque jour, rapproche de plus en plus la distance qui sépare l'humanité de son créateur, ressemble à une tour de Babel, qui diffère de celle de la tradition, en ce que tous les ouvriers ici parlent le même langage : celui du Progrès !

Chaque année nouvelle voit une nouvelle assise s'ajouter aux assises précédentes qui lui servent de base, de même que chaque inventeur s'inspirant des travaux de tous ceux qui l'ont précédé dans la ligne de ses recherches, s'élève de plus en plus vers la perfection.

En ne vivant pas plus vieux que nos ancêtres, nous vivons davantage qu'ils n'ont vécu ; cette pensée, toute paradoxale qu'elle paraisse à première vue, est une vérité qu'on comprend, si peu qu'on y réfléchisse et qu'on veuille l'approfondir ; ne rencontrons-nous pas toujours des gens qui ont mis, celui-ci, trente jours ou six semaines, souvent plus, pour venir de Baton-Rouge ici, celui-là trois ou quatre mois pour traverser l'Atlantique ; cet autre une demi-journée pour aller des Casernes à Carrollton ; et, pour ne prendre que ce dernier exemple, nous qui sommes les contemporains des anciens omnibus, ne profitons-nous pas du système actuel des chars urbains, qui font ce trajet en moins d'une heure et demie, plus confortablement et surtout à meilleur marché ! Mais le dernier mot n'était pas dit encore ; la régularité du service laissait à désirer ; les employés chargés d'ordonner les départs sont quelquefois oublieux ou distraits, ils travaillent avec plus ou moins de zèle, chaque changement exige un nouvel apprentissage, et toutes ces causes, quelquefois réunies, nuisent à la régularité du service.

Pour obvier à ces graves inconvénients, un intelligent président de l'une de nos compagnies si populaires de nos chars urbains, a eu l'idée de faire appel à l'habileté si reconnue de Stas. Fournier.

Celui-ci comprit le problème, se mit à l'œuvre, et depuis quatre ans déjà, ses appareils fonctionnent irréprochablement dans toutes les stations de la compagnie du "*City Cars R. R. Co.*" Sûr d'un succès confirmé par une aussi longue pratique, notre intelligent constructeur a eu l'excellente idée de construire un appareil modèle pour l'Exposition Internationale de Philadelphie.

Il faut avoir vu ce modèle, pour comprendre bien tout ce que la lime peut renfermer d'éloquence ; elle s'est arrêtée juste au point qui sépare la machine sérieuse du bijou élégant. Bref, c'est sévèrement beau ; et la contemplation d'une œuvre semblable reporte la pensée vers ces temps éloignés, où les grands artistes dignes de ce nom, savaient sacrifier le joli au beau, et l'agréable à l'utile ; dans ces temps où le travail ressemblait à la pensée et celle-ci était austère.

Avant de décrire l'appareil, nous rappellerons qu'il est destiné à remplacer automatiquement l'employé de la station désigné sous le nom de chef des départs ; qui, à l'aide d'un sifflet règle et ordonne le départ des différentes lignes.

Ce même appareil est destiné en même temps, à contrôler la vigilance du gardien de nuit, en rendant compte, tous les matins, de toute irrégularité et de toute négligence dans le service de cet emploi. Enfin, une maîtresse horloge donne l'heure aux employés et passagers, sans avoir l'air d'être contrariée en rien, du travail additionnel qu'on exige d'elle.

C'est l'horloge elle-même, qui sert de moteur-régulateur aux différents organes qu'elle fait mouvoir ; quand l'horloge s'arrête, tout est arrêté, alors qu'on peut volontairement suspendre la marche des différents appareils qu'elle fait fonctionner, sans nuire à sa marche.

En dehors des organes particuliers que nous décrirons plus loin—l'horloge elle-même est construite sur le même principe que toutes les horloges—et comme alors les—le poids du moteur est calculé de manière, qu'étant abandonné à lui-même, il entraîne en se déroulant, la corde qui fait tourner le cylindre sur lequel elle est enroulée, la roue dentée qui fait corps sur l'une des extrémités de ce cylindre, communique à son tour tout le système des rouages ; un régulateur ou pendule distribue le mouvement en parties égales, et enfin un échappement modère la force motrice et sert d'intermédiaire entre celle-ci et le régulateur.

Nous ferons observer qu'il y a un poids moteur pour chacun des organes spéciaux, en tout cinq—en réduisant ce nombre, il aurait fallu augmenter la longueur des courses et compliquer l'appareil d'organes nouveaux, ce qui a été sagement évité.

Ici, le remontage est moins dur, la masse pesante se trouve également bien répartie sur divers points, il y a plus d'harmonie et de stabilité ; et, chose capitale, le point d'application de la force se trouve placé le plus près possible de la résistance à vaincre.

En employant le terme moteur, il est entendu que nous l'entendons seulement comme intermédiaire de la force motrice, c'est-à-dire, comme l'équivalence métamorphosée de celle-ci.

Au-dessous du cadran de l'horloge, et à peu près vers le milieu de la boîte rectangulaire qui renferme tout l'appareil, une ouverture, à hauteur d'œil, permet, à l'aide d'une vitre, de voir fonctionner le surveillant du gardien ; voici en quoi il consiste : un stylet métallique, que l'on peut soulever de l'extérieur, à l'aide d'un bouton, se promène lentement sur une feuille de papier qui est fixe ; cette feuille est horizontalement coupée par des lignes qui la divisent en sept parties, chacune de ces parties correspond à un jour de la semaine ; cette même feuille est coupée verticalement par des lignes qui représentent la division des heures ; ces lignes, qui se coupent à angles droits, laissent entr'elles des espaces blancs sur lequel se promène le stylet ; celui-ci est réglé de manière à traverser en une heure chacun de ces espaces ; comme la marche du stylet est isochrone, il suffit d'un coup d'œil le matin pour savoir si le gardien a fait régulièrement fonctionner le bouton, qui oblige le stylet à laisser une empreinte sur chacun des espaces désignés ; la position de l'empreinte indique, avec une rigoureuse exactitude, si le gardien a été, soit en avance, soit en retard des heures qui lui étaient désignées pour indiquer son passage.

Ce stylet court sur une glinière, sur laquelle sont les organes qui le font marcher et revenir en place, alors qu'un excentrique, de la forme dite limaçon, règle le changement de marche et commandé en même temps une crémaillère agissant sur une roue dentée fixée sur l'axe horizontal des aiguilles ; cette crémaillère élève verticalement le stylet toutes les 24 heures, pour l'amener sur la nouvelle ligne qu'il doit parcourir.

Au-dessous du contrôleur de garde dont nous venons d'esquisser la description, se trouve placé *l'indicateur des départs* ; une vitre dans un encadrement fermant juste, permet d'en suivre et d'en régler la marche ; d'un coup d'œil on voit quel est l'intervalle qui existe entre le départ de chacun des chars d'une ligne quelconque de la station.

Il y a autant d'indicateurs qu'il y a de lignes à desservir par cette station ; chacun de ces indicateurs se compose : d'un secteur fixe, au-dessous d'un disque mobile faisant saillie ; sur le secteur sont marqués les intervalles des départs, depuis moins de trois minutes, jusqu'à 15 minutes et plus s'il est nécessaire. Sur le disque mobile sont des entailles profondes, chacune d'elles correspond à une des indications du secteur fixe ; à l'aide d'une petite poignée ou manette, on fait tourner le disque pour l'amener au point voulu, pour que l'extrémité inférieure de la tige d'un levier, vienne se loger dans l'entaille qui correspond à l'intervalle qui doit séparer le départ de chacun des chars contrôlés par ce disque ; ce levier coudé à la partie supérieure, fait échappement sur l'une des roues à chaperon, qui porte le nombre correspondant des divisions nécessaires, pour régler la détente de la sonnerie du timbre ; comme chacune des roues à chaperon porte une division différente, on comprend qu'on puisse varier à volonté les intervalles des sonneries du timbre ; en menant le disque au-dessous du levier, à un point marqué S, l'appareil indicateur est au repos, cette manœuvre se fait après que le dernier char de la soirée a été mis en marche.

Nous nous sommes contenté dans cette description d'indiquer les résultats généraux, sans faire ressortir l'agencement remarquable de toutes les pièces qui servent de trait d'union entre l'horloge et les différents organes qu'elle fait fonctionner, c'est cet agencement cependant qui constitue le côté original de l'œuvre, en dehors bien entendu, de la conception première.

En terminant, nous sommes heureux de constater que la Louisiane peut s'enorgueillir d'avoir pour la représenter à l'Exposition Internationale de Philadelphie, l'un des plus rudes champions de la grande exposition universelle de Paris en 1867.

Le succès obtenu par Stas Fournier en remportant la médaille de platine, a été celui-ci encore, par le rapport si flatteur qui a été fait par M. Tresca, au nom du comité des Arts mécaniques, devant la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale.*

L'invention remarquable qui lui a valu ces deux récompenses exceptionnelles, a été aussi l'occasion d'un compliment flatteur et bien mérité.

L'horloge magistrale de Fournier, figure à la place d'honneur au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris.

ARISTIDE GÉRARD,
Ingénieur hydraulicien.

Avis au public.

LE SALON DE BARBE de A. Poirier, qui existe depuis plus de vingt ans sous l'hôtel St-Louis, sera transporté le 22 de ce mois rue St Louis No 77, entre Royale et Bourbon, près du restaurant Antoine. A. Poirier profite de cette occasion pour remercier sa clientèle et ses amis pour le patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour et dont il leur demande la continuation dans son nouvel établissement. Il s'efforcera comme par le passé, de s'en rendre digne.
21déc—1mMarVenDim A. POIRIER.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.

DE MME CHANFRAU.

Dernières soirées de l'engagement du comédien distingué,

Mr GEORGE FAWCETT ROWE.

Jeudi et Vendredi soir, Samedi, à midi,

THE TICKET OF LEAVE MAN,

célèbre drame de Tom Taylor.

Vendredi—Bénéfice d'adieu de M. Rowe.

Samedi soir—Dernière représentation de

THE GENEVA CROSS.

Lundi, 17 janvier—La véritable version de THE TWO ORPHANS (les deux orphelines), de d'Ennery.—Magnifiques décors de Dreedah.

A l'étude.—Une pièce de Mr EDWARD C. HANCOCK, de la Nlle-Orléans—pièce qui n'a jamais été représentée sur aucun théâtre.

A l'étude.—COL. WILLOUGHBY, grand drame militaire. 13 jan—

Théâtre de l'Opéra.

DIMANCHE, 23 JANVIER 1876, GRANDE MATINÉE offerte par le

Club Dramatique Louisianais,

Au bénéfice de

Mme M. VEZIAN.

(Artiste attachée au club,)

Avec le gracieux et obligeant concours de : MLLES EVE DABLESTEIN, ALPHONSINE GODIN et Mme CÉCILE BROUX et Mlle C. BAURE.

Les Diables Roses,

Comédie en 5 actes, (mêlée de chants), par MM. Eug. Spangé et L. Thiboust.

"Une femme qui se jette par la fenêtre,"

Comédie-vaudeville en 1 acte, de M. E. Scribe.

Prix du Billet........50 cents.

Pour la distribution des rôles, voir les programmes.

Les portes seront ouvertes à 11 heures. Le spectacle commencera à midi précis.

Toute carte sera échangée contre une place numérotée, en s'adressant au bureau du contrôleur, à l'Opéra, le samedi 22 janvier, de 10 A. M. à 3 P. M., et le dimanche 23 de 10 heures à midi.
7 jan—D

GRAND BAL ANNIVERSAIRE

DES

GARÇONS RESTAURATEURS.

Le 3me Bal Anniversaire de la Société d'Assistance Mutuelle des Garçons Restaurateurs sera donné à la SALLE GRUNEWALD, le 19 Février 1876.

COMITÉ D'INVITATION.

Léon Martin, Joseph Chapon, Louis Trapet,
J. B. Benson, M. Rivière, André Rudolphe
Denis Bèchac.

Les cartes peuvent s'obtenir dans les principaux Restaurants.

Toutes les demandes d'invitations pour Dames doivent être adressées au Comité d'invitation, encoignure Conti et Bourbon. Toute application pour invitation de Dame doit contenir ses noms, prénoms et adresse. Aucune Dame ne sera admise sans cavalier.

Prix de la carte, souper inclus......$3 00.
2 janv—11D

Compagnie d'Assurance Home—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1876—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende de CINQ pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater de SAMEDI, 15 du courant.
CHARLES LE SASSIER, Secrétaire.
9 jan—10t

Association consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nlle Orléans, 6 Janvier 1876.—L'élection annuelle de TROIS directeurs par les actionnaires, aura lieu, au local de la Banque, le LUNDI 7 février prochain, de midi à 2 heures de relevée.
H. L. PEIRE, Caissier.
6janv—2l p s.

Bureaux de la compagnie du chemin de fer des rues Canal et Claiborne—Nouvelle-Orléans, 6 janvier, 1876.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie à l'effet d'élire sept directeurs pour l'année, aura lieu aux bureaux de la compagnie, le LUNDI 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. H. DEGRANGE, Secrétaire.
6jan—jus 17.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nlle Orléans, 3 janvier 1876.—Le 13 du mois dernier, à une élection par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année courante :

GEO. JONAS, J. C. MORRIS,
J. H. STAUFFER, E. J. HART,
J. M. ALLEN, EMORY CLAPP,
R. S. HOWARD.

Et aujourd'hui, à une réunion des directeurs, Mr GEO. JONAS a été réélu président, à l'unanimité.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
4 janv—15t

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 4 janvier 1876.—L'élection annuelle de sept directeurs, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 7 février prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
5 jan—2l p s. jus 7 fév

Bureau du New Orleans City Railroad Company, 1?? rue du Canal—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1876.—La consolidation du New Orleans, Metairie and Lake Railroad Company ayant été approuvée et ratifiée ainsi que le veut la loi, les actionnaires de cette compagnie sont invités à venir, d'ici au QUINZE DU COURANT, consentir aux mille actions qui doivent être émises d'après les articles de consolidation, à l'effet de prolonger la ligne de la rue du Canal jusqu'au Lac. Chaque porteur de trente actions actuelles de cette compagnie aura droit à une nouvelle action qui devra être payé vingt pour cent au moment de la souscription ; le reste en trois versements de vingt-cinq pour cent, payable tous les mois.
C. LEWIS, Secrétaire.
4jan—1m

Bureau de la compagnie de navigation du Canal Carondelet.—L'élection annuelle de neuf directeurs de cette compagnie, pour l'année courante, aura lieu le TROISIÈME LUNDI (le 17) de janvier 1876, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
LOUIS BURTHE, Secrétaire.
21déc—21,28déc—4,15janv

Banque Nationale de l'Etat de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1875.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette banque, le troisième MARDI de janvier, le 18 du mois prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.
18déc—1m

BANQUE D'AMÉRIQUE.—Nouvelle-Orléans, 30 novembre 1875.—A une assemblée du Board des Directeurs tenue ce soir, il a été résolu de cesser les opérations actives et de mettre la Banque en liquidation immédiatement.
EDGAR HINCKS, Caissier.
1déc—

Dix-huitième tableau annuel de la compagnie d'assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 125 rue Commune.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues au 31 décembre 1875			$177,767 87
Sur les risques d'incendie	$127,543 00		
Sur les risques maritimes	17,746 78		
Sur les risques de rivière	32,411 09		177,767 87
Pertes payées dans la même période :			
Sur les risques d'incendie	23,972 46		
Sur les risques maritimes	4,625 61		
Sur les risques de rivière	17,640 05	46,238 12	
Moins réfaction (Rebate)	20,876 06		
Taxes et licences de ville et d'Etat pour 1874 et 1875	15,815 50		
Réassurances	16,674 22		
Primes remboursées	1,056 91		
Loyer	3,307 61		
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	13,608 85	71,439 15	117,677 27
Profits			$60,030 60
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1875	$25,969 40		
Réserve pour pertes en suspens	1,851 12		
Dividende de 10 pour cent déclaré ce jour	20,000 00		
Réserve pour dépréciation sur l'actif de la Compagnie	12,210 08		
	$60,030 60		
L'actif de la Compagnie est comme suit :			
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		$49,323 77	
Prêts sur nantissement		58,337 16	
Effets pour primes à courte échéance		7,295 31	
Actions de banque et autres actions		31,840 25	
Biens fonciers		34,324 37	
Primes en voie de perception		23,663 90	
En banque	$84,738 88		
Balance dans la banque d'Amérique	542 96	85,280 84	
Total de l'actif		$250,030 60	

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce dix janvier 1876.

M. T. DUCROS, Notaire Public, No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue ce jour, il a été

Résolu qu'un Dividende comptant de DIX POUR CENT sur le Capital de la Compagnie, provenant des profits au 31 décembre 1875, soit déclaré, et payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.
11janv—

Avez-vous besoin d'argent ?

ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.

Abonnement au cabinet de lecture, $1, par mois. On se rend à domicile. Écrire franco.

J. REGON.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 3.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président, EDGAR LABUE.
11 mars—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique

de Bidwell.

Dernière semaine de YANKEE LOCKE.

Ré-engagement de la Troupe de SEIGRIST MIDGETS ET DE ST-FELIX.

Dimanche, lundi et mardi, 9, 10 et 11 janvier, le nouveau drame centenaire

1776, OU IL Y A CENT ANS.

Mercredi à midi et le soir, et jeudi, 12 et 13 janvier.—Reprise du grand drame "LES DEUX ORPHELINES."

Vendredi, 14 jan. bénéfice d'adieu de Mr Geo. E. Locke. A cette occasion il donnera son grand drame de tempérance intitulé : TEN NIGHTS IN A BAR ROOM.

Samedi, matinée et le soir.—Grand spectacle double.

Dimanche, 16 janvier.—Le comédien populaire S. C. France, dans son fameux drame MARKED FOR LIFE. 9 jan—

Théâtre St.-Charles.

Dernière semaine de l'engagement de

Mlle Zoé,

BEN DE BAR jouera tous les soirs.—Une série de drames émouvants.

Mercredi et Samedi.—MATINÉE.—Mlle ZOÉ.

Vendredi.—BÉNÉFICE DE Mlle ZOÉ.

Voir les petites affiches. 9jan—

GYMNASE DES DAMES.

Institut callisthénique et orthodomique,

Sous la direction immédiate de

MR ET MME HARRY HAMMERSLEY.

CET établissement, qui est des plus recherchés, est ouvert au No 207 de la rue du Canal. Prix pour la session, $15 dont la moitié d'avance. Escompte libéral pour les membres d'une même famille. Exercices les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, de 10 à 1 heure et de 3 à 5 ; les MERCREDIS et les SAMEDIS SOIR, de 7 à 9 heures.

Le gymnase des messieurs—à No 163 de la rue St-Charles—est ouvert du point du jour à 9 heures et demie du soir. 24oct—1an

Le Dr. G. P. MALONEY,

150........Rue du Canal........150

CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collège de la Pennsylvanie, élève du Collège de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels. 23nov—

La merveilleuse Mme Anna.

QU'EST-CE que l'avenir ? qu'est-ce que le passé ? qu'est-ce que nous ? quel guide magique nous environne et nous cache les choses qu'il nous importe le plus de connaître ?

Madame Anna, dont le nom seul est une garantie, donne ses consultations sur toutes les choses de la vie : bonheur, santé, maladie, affaires, mariages, billets de loterie, etc., elle révèle les mystères les plus cachés.

Office : rue Delord 214, entre Baronne et Carondelet. Heures : depuis 9 heures du matin jusqu'à 6 du soir.
16nov—1an.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste ; en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 6 à 8 heures.
8mars—1an

"$1,500,000"

EST la moyenne du bénéfice que paient, tous les mois aux porteurs de privilèges d'actions, différents banquiers de Wall Street. La maison de MM. Alexander Frothingham & Co., 12 Wall street, New-York, connue, dans le monde entier, par son honnêteté, offre d'envoyer, gratuitement, aux personnes qui le désirent, leur rapport financier hebdomadaire et un livre qui explique comment des piastres jusqu'à des milliers de piastres peuvent être placées. Ceux qui n'ont que peu d'argent à placer jouissent d'autant d'avantages que les grands opérateurs. Demandez le rapport hebdomadaire. *Boston Post*, 12 nov.

S'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers, 12 Wall Street, N.-Y.
14déc—

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants ; Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.

JOHN HANSEN.

30 août—6mois. Au No 35 de la rue du Canal.

LÉON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville.

Nlle-Orléans

Collège Commercial de Dolbear

203........Rue du Canal........203

AU TROISIÈME ÉTAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, de mathématiques, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 9 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilèges à élèves à vendre.

Mme Vve FERARI,

ACCOUCHEUSE,

Reçue par la Faculté de Paris,

INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitement des maladies. Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103.

On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 août—6m—D Mar J

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts :

Bois pour planchers (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafonds (ceiling) à $22 00 les mille pieds, livré.

R. W. Boards à $12 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons,

Négociants-Commissionnaires,

ENCOIGNURE LOYALE ET DOUANE.

Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—1an

LUMBER

BOIS

de construction et de charpente.

Prix de manufacture.

MAISON FRANÇAISE. Nevers & Hery,
No 315 Julia street,
Nouveau Bassin

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER,

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

12 déc 75—1an Nouvelle-Orléans

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné, qui, SEUL, a le CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent.
6mai—1an Au No 122 de la rue Gravier.

A Louer,

LE vaste édifice, connu sous le nom de HOTEL D'ORLÉANS, situé dans la rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse, ayant environ 70 chambres. Il vient d'être mis à neuf. On le louera à très bas prix, pour l'année 1876, à un bon locataire, ou on le vendra à des conditions avantageuses.

S'adresser à

La Banque des Citoyens de la Louisiane.
N. O. 21 déc 1875. 22 déc—1mMJD

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet.

A côté de la banque Nationale de l'Union.

Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie. Elle règle et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire

—DIRECTEURS.—

Victor Maignan, A. E. Brousseau,
L. D. Sarpy, L. Bonnecaze,
B. Saloy, L. Lebasse,
J. Bayle, H. Gally.
A. Chiapella.

fév—1an

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.

M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.

H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.

WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.

J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.

H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.

A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.

M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.

M. L. DUPLEIX à Natchitoches.

M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.

C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.

P. DAMARE, St-Martinville.

VALERY THIBODEAU, Pont-Breaux.

A. DURIO, Arnaudville.

M. PETETIN, Grand-Coteau.

ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.

A. NEVEU, Vermillionville.

LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).

A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).

R. RICOLFI, Houma (Terrebonne).

SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à John-ville (Texas).

WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.

EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss)

Chaussures.

Fabrique à vapeur de Chaussures à vis.

GROS ET DÉTAIL.

P. PAVIA,

FABRICANT de chaussures à vis en tous genres, garanties imperméables et indécousables. Mes prix sont tellement modérés que je défie, à égal matériel, la concurrence du Nord ou du Sud.

Chaussures de 1ère classe depuis $30.00 par douzaine.

Fabrique et Magasin 153 rue Royale, près St-Pierre.

Branche 20, rue St-Charles, près Canal.

Les ordres de la ville ainsi que ceux de la campagne sont promptement exécutés. 25nov—

L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et surpasse tout ce qu'il y a de ce genre dans ce pays sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail ; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau......$5.50

Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau......$4.50

Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

E. CABAUD.
13mai—1an

L. GIROT,

Marchand-Tailleur,

11........rue du Camp........11

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de recevoir une grande variété d'étoffes de haute nouveauté, des plus distinguées et de première qualité. Ses prix seront comme par le passé, réduits selon la qualité des articles.

Toutes les bourses trouveront pour du comptant, élégance, solidité et bonne coupe garantie, car tout est coupé par lui-même. Désirant abandonner le linge fait pour ne s'occuper seulement que de la commande, il y a avantage de venir visiter son stock de linge fait avant qu'il ne l'écoule entièrement. 15nov 5—1an

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.

Le Pontchartrain Cheap Store.

Tenu par

J. A LACROIX,

Au coin des rues Français et Victoire.

BOTTES ET SOULIERS

de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.

On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.

Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Ma devise est :

Ventes rapides et légers bénéfices.

[illegible] à coudre à vapeur de GREGG,

Et Emporium de la mode pour le Sud

154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compté plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal ; tout le [illegible]

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 61, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,

BOIS d'ACAJOU,

BOIS de NOYER,

BOIS de CHÊNE et en

BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très modérés. [illegible]

BALANCES

DE

FAIRBANKS

Pour Sucre et Coton.

Conformes à l'étalon des Etats-Unis.

SUCCURSALE

53 - Rue du Camp, - 53

20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.

TOUX, RHUMES, ASTHME.

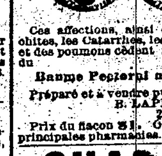

Ces affections, ainsi que la Grippe, les Bronchites, les Catarrhes, les Irritations de la gorge et des poumons cèdent immédiatement à l'usage du

Baume Pectoral aux Nayeis Indiens.

Préparé et à vendre par E. LAPLACE, Pharmacien, 23 et 25 Champs Elysées.

Prix du flacon $1. On le trouve aussi dans les principales pharmacies. 15 oct— V.D.Ma.

CHARBON !

H. & C. TYLER, au No. 9 [illegible] Carondelet. Livrent du charbon Pittsburg Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept 6m

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur de [illegible] agent)

MARCHAND DE

CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district, son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville.

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,

Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'"Anti Rheumatic Mixture", de M. W. L. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce,

James Regan, propriétaire des écuries du No 60 de la rue Baronne.

Stephen Dennis, coin des rues Annonciation et Washington.

Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 91 de la rue Tchoupitoulas.

A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.

Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Nayades.

Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.

Mme Ann O'Heron, 388 rue du Camp.

A. J. Wicker, 189 rue St-André.

Capt. Wm. Clabourne, [illegible], 469 rue Dryades.

Eugène Frath, propriétaire du Pelican Brewery No 222 rue Villeré.

George Stausbrigge, 188 rue Villeré.

W. A. Kowalski, 463 rue Tchoupitoulas.

Jean Duralin, 85 rue Galennie.

Capt. Jas. A. Sylvester, 343 rue St-Charles.

Mme M. J. Brun, sage-femme, 331 rue Magasins.

Mme E. Siebrandt, sage-femme, 324 rue du Camp.

H. H. Finegan, jaugeur en chef de la Douane des E. U.

O. T. Theisman, grocer, 224 rue des Magasins.

12 mars—1an

Rapport sur la Condition

DE LA

Banque Nationale Mutuelle

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires,

Vendredi, 31 Décembre 1875.

RESSOURCES :

Prêts et escomptes, en or		$16,806 80
Prêts et escomptes, en or, en currency		535,907 67
Bons des E. U. pour garantir la circulation		50,000 00
Autres stocks, bons et hypothèques		33,646 81
Dû par des agents de réserves, approuvés		41,603 53
Dû par d'autres banques et banquiers		20,038 58
Propriétés réelles, meubles et installations		89,824 81
Primes payées sur bons et or		8,288 07
Changes sur Clearing-House	112,970 07	
Billets d'autres Banques Nationales	22,859 00	
Monnaie fractionnelle (y compris les nickels)	1,483 79	
Espèces en monnaie d'or	12,262 41	
Billets legal tender	125,000 00	277,075 87
Fond de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis		2,250 00
Total		$1,076,142 18

PASSIF :

Fonds capital payé		$300,000 0
Fonds de surplus		188,104
Billets de Banque Nationale en circulation		45,000 00
Dépôts individuels, en or		14,405 94
Dépôts individuels, en currency		510,959 63
Dû aux banques et banquiers		2,718 69
Anciens dividendes non-payés	353 68	
Dividende actuellement déclaré, quatre pour cent	12,000 00	12,353 68
Total		$1,076,142 18

JOHN T. HARDIE, Président.
A. W. BOSWORTH, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

BANQUE NATIONALE MUTUELLE, Nlle-Orléans, 31 décembre 1875.

A une assemblée du Bureau des Directeurs, tenue ce jour, il a été unanimement résolu de déclarer aux Actionnaires, sur les profits des derniers six mois, un dividende de QUATRE POUR CENT sur le montant de leurs actions, payable le MERCREDI, 12 janvier prochain, ou après cette date.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.
1er janv—10

PAS DE RÉDUCTION,

Pas de Renvoi !

Tous les Lots

Payés en plein !

OCCASION SUPERBE

DE

Faire Fortune.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la

Nouvelle-Orléans,

Louisiane,

Le SAMEDI

29 AVRIL 1876,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000 !

Un lot à chaque six billets !

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR !

Le tirage commencera positivement à Neuf heures du matin, SAMEDI, 29 AVRIL 1876

A

La Nouvelle-Orléans.

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN !

PLAN EXTRAORDINAIRE !

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS :

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION :

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL :

3580 lots (en or) s'élevant à......$502,500

PRIX DES BILLETS :

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau-central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, PAR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 29 AVRIL 1876

TOUS LES BILLETS

—SONT—

Vendus pour des greenbacks

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations

qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.

VENTES JUDICIAIRES

L'Association de Prêts et de Construction de la ville du Croissant vs. George Schroth.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,034—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, quatorze de février 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

UN terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le Numéro Cinq de l'îlet compris entre les rues Marigny, St-Avoid ou Claiborne, Mandeville et St-Jean-Baptiste. Le dit terrain mesure, mesure anglaise, vingt-huit pieds dix pouces et huit lignes de face à la rue Mandeville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Conformément au plan dressé par Vennier, ci-devant voyer, le 30 d'avril 1850 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 23 du livre de plans No 4.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain.

Ainsi qu'il appert d'un acte en rapport de Jules Mossy, notaire public en cette ville, en date du 28 septembre 1872, portant vente de la dite propriété au défendeur par Peter Lips.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
13 jan—31

Joseph Tarcotte vs Blancand et Jorda.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT de la Paroisse d'Orléans.—No. 6949—

En vertu d'un writ de Fieri Facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, dans la susdite cause, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, MERCREDI, 12 janvier 1876, et les jours suivants, à 10 heures et demie A. M., les propriétés ci-après décrites, savoir :

LES MARCHANDISES ET MEUBLES qui se trouvent dans le magasin connu sous le nom de Magasin Rouge No 1, situé sur la Levée, entre les deux marchés, deuxième district de cette ville, d'après l'inventaire qu'on peut voir en mon bureau ; également, le droit d'occuper le magasin connu sous le nom de Magasin Rouge No 1, situé sur la Levée, entre les deux marchés, deuxième district de cette ville, jusqu'au 1er juillet 1876. Le bail du dit magasin, qui est accordé par le propriétaire, ceux-ci valant par un loyer de cent-cinquante piastres par mois de service, payables par mois d'avance. L'acquéreur n'aura pas à assumer le loyer payable mensuellement, à partir du bail ; l'enchère sera simplement une seule somme à payer immédiatement pour le droit d'occuper le dit magasin.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

EUGÈNE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
12janv—11

W. H. Appleton vs P. H. Morgan.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 4,862. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-sept janvier 1876, à midi, sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Vingt-trois (23) mulets qui se trouvent, aujourd'hui, sur l'habitation "Aurora" à cinq milles environ au-dessous de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
5janv—31

Frank Canepa vs. la dame Delphine Maynen, épouse de J. B. Victor Beuit.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 8,257—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit de janvier 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit :

1° UN terrain situé au faubourg Tremé rue Tremé, entre celles Ste-Anne et Dumaine, désigné par le numéro cinq de l'îlet numéro cinquante-et-un suivant plan dressé par Bourgerol, ci-devant arpenteur, le 7 août 1852 et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, au livre des plans sous le No 44. Le dit terrain ayant mesure américaine trente-deux pieds deux pouces quatre lignes de face sur cent cinq pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain No Quatre, de l'autre par le terrain No six et derrière par le numéro Deux.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2° UN terrain situé au faubourg Tremé de cette ville, désigné par le numéro Dix de l'îlet compris entre les rues Dumaine, Ste-Anne, Tremé et Roman, suivant plan dressé par Henry Moellhausen, ci-devant voyer, le 9 juin 1845 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville. Le dit terrain ayant mesure américaine, trente-un pieds de face à la rue Dumaine par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGÈNE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
19 déc—31

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse Plaquemines.

Succession d'Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausseade.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'hon. Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, en date du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de Mme Honorine Maury, femme décédée de Théodore Lausseade, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux ci-après, le SAMEDI, 29 JANVIER 1876, à midi, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1. Deux certains morceaux de terre et terrains—avec toutes les dépendances, droits, voies et privilèges ou servitudes y appartenant—situés dans la dite paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ cinquante-quatre milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, faisant partie de l'ancienne habitation connue sous le nom de "Belair" désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan dressé par le No 1 dressé par J. H. [illegible], arpenteur, déposé au greffe de la ville, daté du 2 décembre 1875, et déposé pour référence à l'office de Octave de Armas, notaire public à la Nlle-Orléans. Les dits morceaux de terre ont un front de [illegible] arpents de face au fleuve et deux arpents de profondeur, le tout [illegible] quarante arpents entre lignes égales et parallèles.

Il y a, sur la propriété, 500 orangers qui couvrent deux arpents et rapporteront l'année prochaine, et le fonds de la propriété—environ 25 arpents—fait face à une magnifique baie. La terre est haute dans la direction de la baie.

2. Une acte de vente anglaise et deux veaux.

TERMES ET CONDITIONS—Pour les meubles, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. Pour la terre, un tiers comptant ; le reste à un, deux, trois et quatre ans de crédit, à partir de la date de la vente. Les acquéreurs donneront leurs billets portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, du jour de la vente à parfait paiement. Le paiement des dits billets devra être garanti par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

O. B. SARPY,
Shérif de la Paroisse Plaquemines.
1janv—su 29

L'Etat de la Louisiane, Paroisse Plaquemines.

Succession de François M. Chartier.

Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse Plaquemines—No 93.

EN vertu de et conformément à un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Siméon Martin, juge de la cour de paroisse et d'épreuves, dans et pour la paroisse Plaquemines, daté du 16 décembre 1875, pour le compte de la succession de François M. Chartier, décédé, je vendrai, à l'enchère publique, sur les lieux, dans cette paroisse, à environ cinquante-et-un milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, le SAMEDI, 29 du mois de janvier 1876, à 11 heures du matin, la propriété ci-après décrite savoir :

Un certain morceau de terre situé dans cette paroisse, à environ cinquante-sept milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, ayant deux arpents de face au dit fleuve, sur quarante arpents de profondeur, borné, au-dessus, par des terres qui appartenaient jadis à la dite succession ; et au-dessous, par d'autres terres appartenant à la dite succession ; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—Cette propriété sera vendue en lots (conformément à la section 345 des Revised Statutes de la Louisiane) un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant huit pour cent d'intérêt l'an, du la date de la vente à parfait paiement, et garantis par hypothèque spéciale sur la dite terre jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Mr C. V. Thibaut, recorder dans et pour la paroisse Plaquemines.

OSCAR B. SARPY,
Shérif de la paroisse Plaquemines.
27déc—1m

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr. Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.
No 27 rue Tchoupitoulas

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.

RESTAURANT FRANÇAIS.

149 Bleecker Street, NEW YORK.

Table d'hôte à midi et de 5¼ à 7½ heures.

CAFÉ ET BILLARDS.

A. DELAPORTE, Propriétaire.
Succ. de J. LARRU.

Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.

Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 135 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et solliciter en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers pour soupers, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront toutle confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107........Rue de la Douane........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4oct75—1an

Liquidation.

M. JOSEPH LAVIZZO, coin Chartres et St-Louis, de retour d'Europe, informe sa nombreuse clientèle de la ville et de la campagne que désireux de liquider, pour cause de maladie il vendra tout son stock au plus bas prix.

Les réparations seront faites comme par le passé avec soin et promptitude.
12 Déc—1m D. M. J.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Une charmante résidence cottage.

Avec jardin,—à l'angle des rues Laharpe et Johnson.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera positivement vendu, à l'enchère publique.

LA charmante résidence cottage—avec jardin—formant l'angle N. O. des rues Laharpe et Johnson, en face du bel asile des "Petites Sœurs des Pauvres."

La propriété se compose de 4 terrains, dont quatre font face à la rue Laharpe, et ont 99 pieds 3 pouces 3 lignes, sur 130 pieds de profondeur et façade à la rue Johnson. Les améliorations qui s'y trouvent comprennent un grand et agréable cottage, bas, en bois et à mansarde : cuisine, &c.—Les deux autres terrains ont chacun 30 pieds de face à la rue Johnson, sur 89 pieds de profondeur.

C'est une excellente occasion pour un acheteur qui cherche un quartier tranquille et qui est près de la campagne. La propriété sera vendue sans réserve.

CONDITIONS—Un quart comptant ; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, 5 pour cent, pour honoraires d'avocat et le transfert de la police d'assurance.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr James Fahey, notaire Public.
5 jan—

La jolie maison basse, en briques, à mansarde, au No 295 de la rue Dauphine, près la rue de l'Esplanade.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 15 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu—

LA jolie et agréable maison, basse, en briques et à mansarde, portant le No. 295 de la rue Dauphine, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Quartier et Hôpital. Le terrain a 31 pieds 18 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Située près de la rue de l'Esplanade, dans une rue pavée en pierres plates, dans un voisinage tranquille et respectable, à proximité du centre des affaires et des théâtres, la propriété offre de très grands avantages comme résidence.

Conditions—Un tiers comptant ; le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque spéciale sur la propriété, portant toutes les clauses de 8 pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent (honoraires d'avocat) et le privilège, et le transfert de la police d'assurance, paiement, par l'acquéreur, de toutes les taxes de 1875 (payables en 1876)—outre le montant de l'adjudication.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Mr E. Bouny, notaire public.
5 jan—

MAGASIN ET MAISON DE PRIX.

Propriétés dans le deuxième et le troisième district.

Succession de feu Cyprien Dufour.

No 34,399. Deuxième Cour de District.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 22 janvier 1876, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles en cette ville, il sera vendu, à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu par l'hon. A. Tissot, juge de la deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 13 décembre 1875 et signé le 17 décembre 1875, dans la susdite succession—les propriétés foncières suivantes de prix :

1.—Un certain terrain situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Bienville, Conti, Royale et Bourbon. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Bienville, sur 114 pieds de profondeur, entre lignes parallèles ; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprenant le magasin et maison en briques, bien bâtis, portant le No 79 de la rue Bienville.

Il sera vendu, avec cette propriété, 20 actions de $500, de l'Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété—laquelle obligation devra être assumée par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication.

Trois certains terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier Bourbon et Dauphine. Les dits terrains sont désignés par les lettres A, B et C, sur un plan de Mr L. H. Pilié, arpenteur, daté du 20 décembre 1875 et déposé aux bureaux de l'encanteur.

Le terrain "A" forme l'angle N. O. de Angle des rues Bourbon et Quartier ; il a 34 pieds 3 pouces de face à la rue Bourbon, sur 12 pieds de profondeur et 90 pieds de face à la rue du Quartier ; ensemble, toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la maison basse et à étage, bien bâtie, désignée par le No. 290 de la rue Bourbon.

Le terrain "B" touche au terrain ci-dessus décrit ; il a 31 pieds 2 pouces de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 61 pieds, entre lignes parallèles ; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent la jolie maison basse, en briques, désignée par le No 297 de la rue Bourbon.

Le terrain "C" touche à la susdite propriété de le fond ; il a 41 pieds 6 pouces de face à la rue du Quartier, sur une profondeur de 67 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles ; ensemble, toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent la maison basse, en bois, désignée par le No 29 de la rue du Quartier.

Cinq terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, Derbigny et Claiborne. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 sur un plan de M. L. H. Pilié, daté du 20 décembre 1875.

5. Le terrain No 1 forme l'angle S. E. de l'angle des rues Derbigny et Kerlerec ; il a 30 pieds de face à la rue Derbigny, sur 71 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec ; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage double et en bois, cuisine, cave, etc.

6. Le terrain No 2 touche au terrain No 1 ; il a 32 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur 71 pieds 10 pouces de profondeur.

7. Le terrain No 3 touche au terrain No 2 ; il a 32 pieds 6 pouces de face à la rue Derbigny sur 100 pieds 7 pouces de profondeur ; ensemble, les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un cottage bas, en bois, désigné par le No 213, etc.

8. Le terrain No 4 touche au terrain No 3 ; il a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Derbigny sur 71 pieds ; ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et comprennent une maison à étage, couverte en ardoise, cuve, etc.

9. Le terrain No 5 touche dans le fond à la propriété ci-dessus décrite ; il a 32 pieds 6 pouces de face à la rue Kerlerec sur 61 pieds 6 pouces de profondeur ; ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent et comprennent un joli cottage en bois, ayant 5 chambres, cuisine, cave, etc.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers comptant ; le reste à un et deux ans de crédit en paiements annuels égaux, en billets spéciaux garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant toutes les clauses portant huit pour cent d'intérêt l'an, du jour de la vente à parfait paiement, et l'hypothèque privilège pour frais de poursuite (s'il y a lieu) par le tiers de recouvrement. Les bâtisses devront être assurées aux frais des acquéreurs et les polices transférées aux vendeurs ou aux porteurs des billets jusqu'à parfait paiement. Les billets devront être subdivisés au gré des vendeurs, et les acquéreurs devront payer toutes les taxes de l'année courante 1876.

Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr Jules Mossy, notaire public.
21déc—21, 2déc—1,8,15, 21 jan

GERMANIA INSURANCE COMPANY

BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,

NLLE-ORLÉANS,

INCORPORÉE EN 1866,

ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président
PH. W. DIELMANN, Vice-Présid
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS :

J. Armbruster	J. Kohn,	R. F. Thourer,
G. H. Braughn,	Geo. Binder,	P. Thormachlen,
H. Curtius,	G. L. L. Mayer,	J. Voelkel,
C. Del Bondio,	H. Oertling,	Frank Vattar,
P. W. Dielmann,	H. Redwitz,	J. J. Weckerling
A. Gaiser,	L. Reder,	J. A. Webert,
L. Gronewald,	Thomas Schorr,	H. Zuberbier,
J. Hasinger,	H. Schultz.	F. M. Ziegler.

LOUISIANA SAVINGS BANK

—AND—

Safe Deposit Company,

Au No 51 de la rue du Camp.

CAPITAL........$500,000

E. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY, FRED. WING,
J. H. KELLER, W. B. THOMAS,
DAVID WALLACE, JAS. JACKSON,
E. C. PALMER.

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au delà et paie un intérêt de six pour cent. Dépôts reçus tous les soirs de six à sept heures.

12 oct 75—1 an. JOHN WALTON, caissier.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.

DIRECTEURS :

Dr. W. Newton Mercer, David Urquhart,
George Jonas, John G. Gaines,
Thomas A. Adams, Carl Kohn,
Thos. Allen Clarke, Christian Schneider,
Chas. J. Leeds, Samuel Jamison.

Intérêts sur les dépôts.

DAVID URQUHART, Président.

CHAS. KILSHAW, Trésorier.

Banque d'Epargne des Citoyens.

GRUNEWALD HALL,

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. BENNER, caissier.

LES dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépôts payables à leur majorité ; cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économie qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépôts de 10 cents et au-delà ; elle alloue un intérêt de 5 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

DIX-SEPTIÈME TABLEAU ANNUEL

Compagnie d'Assurance "Hope"

DE LA NLLE-ORLÉANS.

Bureau No. 31, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 29 avril 1874		100,532 0
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	[illegible]
Pertes payées dans la même période, savoir :		
Sur les risques d'incendie	[illegible]	
Sur les risques maritimes	[illegible]	
Sur les risques de rivières	[illegible]	[illegible]
		67,200 [illegible]
Moins ..... remis aux as..	7,215 84	
Taxes	7,920 77	
Réassurances	6,706 49	
Loyer	2,250 27	
Primes retournées	1,561 89	
Profits et pertes, dépenses, intérêts en moins	16,090 [illegible]	41,[illegible]
Réserves pour les risques non terminés au 29 avril 1874		5,288
Actif de la Compagnie :		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville		68,069
Prêts sur gages		42,817
Effets pour primes à courte échéance		17,761
Actions de banque et autres actions		68,429
Biens fonciers		17,551
Primes en voie de perception		16,410
En banque		64,[illegible]
Total de l'actif		$275,63[illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR M. W. NEWMAN.

800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR M. W. NEWMAN, H. Stern, encanteur—Il sera vendu, VENDREDI, 14 janvier 1876, à 11 heures du matin, à sa salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

800 caisses bottes, souliers et brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions—A la vente. 14janv—1t.

PAR D. E. MORPHY & SON.

Clous, casse-tête, enclumes, charrues, &c.

PAR D. E. MORPHY & SON,—A. E. Morphy encanteur. Il sera vendu, SAMEDI, 15 janvier, à 11 heures du matin, aux magasins Nos 108 et 110 rue des Magasins, pour compte de qui il appartient—

252 barils de Clous ; aussi, casse-tête, enclumes, charrues, &c., légèrement endommagées.

Conditions—comptant. 15 janv—

PAR O. VALETON.

Vente renvoyée au 14 janvier 1875.

Habitation de valeur, pour la culture la canne, du riz et des oranges, dans la paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve, à 38 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans.

PAR O. VALETON, encanteur.—Bureau, Nos 93 et 95 de la rue des Magasins.—VENDREDI, 14 janvier, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane,—

TROIS MORCEAUX DE TERRE de grande valeur, particulièrement adaptés à la culture des cannes, du riz et des oranges, divisés en 42 lots et formant une grande portion de l'habitation Oakland, située à environ 38 milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans. Ces terres sont bornées par l'habitation Myrtle Grove, appartenant au Dr. Wilkinson, et par l'habitation Deer Range, appartenant à Mr Dougherty.

1° Le morceau de terre, dite portion du haut touchant à l'habitation Myrtle Grove, qu'il divise en 12 arpents en lots et désignés par les Nos 1 à 12, ayant chacun un arpent de face au fleuve par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

2° Le morceau de terre, dite portion du milieu, séparé du lot No 13 par une terre appartenant à Mme McCurdy, divisé en 4 arpents ou lots et désignés par les Nos 16 à 19, ayant chacun un arpent de face au fleuve, par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

3° Le morceau de terre, dite portion du bas et attenant à l'habitation Deer Range, divisé en 24 1/2 arpents ou lots, et désignés par les Nos 31 à 54 ayant chacun un arpent de face par 40 arpents de profondeur plus ou moins.

Les terres ci-dessus décrites seront vendues par lots d'un arpent de face sur 40 de profondeur plus ou moins, à l'exception du lot No 54 qui n'a que 90 pieds de face sur la même profondeur, plus ou moins. Le tout en conformité avec un plan dressé par Cel. Lewis, arpenteur, en date du 22 février 1875 et déposé en l'étude de A. D. Doriocourt, notaire public.

Termes et conditions—Un quart du prix de l'adjudication comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et portant intérêts au taux de 8 p.c. par an du jour de la vente au paiement final avec la clause ordinaire de 5 p.c. d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour le recouvrement des billets. Les acquéreurs auront le privilège de payer leurs billets avant échéance, avec l'intérêt ajouté du jour de la vente à celui du paiement.

Comme les fossés de desséchement existants sur les dites terres sont légèrement diagonales aux lignes des dits lots, les actes de vente ne garantiront pas aux acquéreurs aucun privilège de desséchement sur les autres terres avoisinantes.

Ces terres sont libres d'hypothèques et de taxes.

Les actes de ventes pardevant H. D. Doriocourt, notaire public, aux frais des acquéreurs.
25nov—

PAR R. M. MONTGOMERY

Positivement les derniers trois jours,

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur.

Faillite.

Le fonds d'une maison en gros, à l'encan. Vente importante pour le commerce et pour le public.

Plus de $174,000 de marchandises sèches étrangères et américaines à l'encan.

Grande vente de faillite, de marchandises sèches—

Magasin No 107 de la rue du Canal, entre les rues Camp et St-Charles.

Il sera vendu, à partir du LUNDI, 10 janvier 1876,

Une grande consignation de marchandises sèches étrangères et américaines, comprenant : draps anglais, français, allemands et écossais, de toute nuances et couleurs ; tweeds et cassimeres de laine, Beavers Furback, Moscou, Esquimaux, chinchillas, étoffes à gilets de dessous, à manteaux, etc. châles écossais, français, allemands, cachemire, queensland, Ottomans, dentelles et autres châles fashionables.

Une grande variété d'étoffes à robes, telles que soieries épaisses noires et en couleur, satins, popelines d'Irlande et de Lyon, mérinos tout laine, mousselines laine, serges, jolis plaids importés, alpacas, draps impératrice, etc., etc.

Un assortiment très riche et rare, de soie de Lyon, velours, valentines et peluche fine, indiennes, cotons blancs et cotons écrus larges d'une à trois yardes. Un beau choix de couvertures anglaises et américaines, flanelles ; bonneterie, gants, &c. pour dames, messieurs et enfants ; un stock choisi de tapis velours, Bruxelles, Axminster, ingrain, tapisserie, draperie, queensland, &c., &c., de qualités moyennes et des qualités les plus fines, importés ; guilts turcs et en pique ; une variété d'autres marchandises qu'il serait trop long d'énumérer.

La vente aura lieu tous les jours jusqu'à ce que le stock entier soit vendu. Le stock sera vendu au comptant—sans réserve—et en lots ou en gré des acheteurs.

Heures de vente : 10 heures du matin, 2 heures de l'après-midi et 7 heures et demie du soir.
8 oct—

Dépôt du Bitter des Arabes,

73........Rue DECATUR........73

Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et on en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.

VERGNOLE, Propriétaire.
18sept—1a

1876.

L'EXPOSITION

AGRICOLE et INDUSTRIELLE

Des Etats du Sud,

Aura lieu, aux Fair Grounds,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS,

A dater du

26 FÉVRIER 1876,

—ET—

Continuera dix jours.

I. N. MARKS, président.
SAMUEL MULLEN, surintendant général.

Comité exécutif.

A. BALDWIN, président,
JAMES I. DAY, W. B. SCHMIDT,
COLONEL J. D. HILL, JOHN G. FLEMING.

Le but des commissaires est d'en faire une exposition complète de produits agricoles et industriels des Etats du Sud, du Mexique et de l'Amérique Centrale, mais tous les concurrents du pays y seront admis, et la liste générale des prix embrassera tous les articles qui se rattachent à une exposition de ce genre, y compris les prix spéciaux destinés strictement aux produits du Sud.

Cette liste, qui est en voie de publication, sera dressée dans un esprit libéral, et les règlements seront tels que la distribution se fera impartialement, par des juges capables et désintéressés.

On reconnaît généralement que les Fair Grounds sont les plus beaux des Etats-Unis ; ils se composent de 120 acres et on peut s'y rendre en un quart d'heure, du centre de la ville, par les chars, de magnifiques et y donnent de l'ombre et les édifices, qui sont de date récente, suffisent amplement à la plus grande exposition.

L'hippodrome, dont se sert le Jockey Club de la Louisiane à toutes ses réunions, est justement célèbre dans le pays, et les dépendances construites pour recevoir les animaux ne laissent rien à désirer aux propriétaires.

C'est la première fois qu'une semblable exposition est inaugurée au Sud et comme elle a lieu à une époque où les personnes qui viennent assister au carnaval ajoutent à la Nouvelle-Orléans, elle offre des avantages extraordinaires aux exposants de toutes les parties des Etats-Unis.

Les commissaires invoquent les encouragements et l'appui des citoyens du Sud ; ils leur demandent d'en assurer le succès. Ils y convient les fabricants, les producteurs et les cultivateurs.

Les arrangements conclus permettront le transport facile des visiteurs et des articles.

Pour les détails, s'adresser à

SAMUEL MULLEN,
Surintendant général, au No. 80 de la rue du Camp, Nlle-Orléans. 2oct—3m—L2j.

Examinez vos vieilles photographies et envoyez-les à

JOHN H. CLARKE,

101........rue du Canal........101

M. CLARKE se charge de faire de grandes copies, cadres, couleur à l'huile, aquarelle ou pastel. Indiquez la couleur des cheveux, des yeux et le teint. Les photographies sont d'une ressemblance frappante.

JOHN H. CLARKE,
au No 101 de la rue du Canal.
28 mars—an D

VENTES [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Dans l'affaire de la [illegible] Marie Françoise alias Eviline [illegible] Sauver.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 janvier 1876,—il sera vendu, [illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, [illegible] décembre 1875,

Trois lots de terre [illegible] dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet formé par les rues Grasse ou Marigny, Remparts et Champs Elysées, désignés par les lettres A B C.

1° Le lot A mesure [illegible] pieds [illegible] 2 pouces de face à la rue Marigny sur [illegible] de profondeur. Ensemble, [illegible] et la moitié de la cuisine [illegible]. La maison est construite à l'encoignure des rues Grasse et Marigny et contient deux chambres, galerie, cabinet haut et deux au-dessous [illegible] la cuisine contient deux chambres.

2° Les lots B et C mesurent chacun 24 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 68 pieds 7 lignes.

3° Un lot de terre, dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues des Champs-Elysées, Grasse, Prosper ou Derbigny et Bourgogne ou Remparts, mesurant environ 30 pieds de face à la rue des Champs Elysées sur environ [illegible] pieds de profondeur. Ensemble, une maison en bois, couverte en ardoises, ayant deux chambres et deux mansardes, le devant, galerie fermée sur [illegible] et deux grandes citernes, etc. [illegible] la Bourse.

Conditions—Moitié comptant [illegible] le reste payable à un crédit d'un an en billets [illegible] portant huit pour cent d'intérêt [illegible] avec hypothèque. Les acheteurs auront [illegible] les taxes [illegible] conformeront aux clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant [illegible] Buisson, Notaire Public, aux frais des acquéreurs. [illegible] janv—

Vente positive et sans réserve pour effectuer un partage.

Bonne petite maison rue Girod No 492.

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 janvier 1876, il sera vendu à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 24 pieds de face à la rue Girod sur [illegible] pieds de profondeur [illegible] entre les rues Union et Bagatelle, ensemble une maison à deux [illegible] chambres, une cuisine, citerne, [illegible] latrines, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant [illegible] le reste payable à un crédit d'un an [illegible] portant huit pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant [illegible] aux frais de l'acquéreur [illegible] les taxes de 1875 payables en 1876 [illegible] et des frais du prix d'adjudication. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. 12 janv—

Vente sans réserve d'une propriété rue Prieur No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur.—Bureau Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 17 janvier 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale.

UN LOT DE TERRE mesurant [illegible] pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pieds [illegible] profondeur entre Laharpe et Lapeyrouse. Ensemble une maison double de quatre chambres, cuisine de deux pièces, citerne de [illegible], arbres fruitiers, &c. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an [illegible] portant 5 pour cent d'intérêt de date et hypothèque.

Acte de vente pardevant [illegible] E. Bienvenu, notaire public, aux frais de l'acquéreur [illegible] les taxes de 187[illegible] payables en [illegible] de l'adjudication.

L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage. 11janv—

Bonne petite propriété rue Columbus No [illegible]

PAR S. GUINAULT, encanteur. Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville, SAMEDI, 15 janvier 1876, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces [illegible] de face à la rue Columbus entre les rues Villeré et Robertson sur [illegible] pieds de profondeur. [illegible] une maison [illegible] construite sur ce terrain [illegible] chambres [illegible] cuisine, latrines, etc. Voir [illegible] à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste payable à un crédit d'un an [illegible] portant huit pour cent d'intérêt [illegible] hypothèque.

Acte pardevant [illegible] notaire public, aux frais de l'acquéreur [illegible] les taxes de 1875 payables en 1876 [illegible] l'adjudication. L'acheteur se soumettra aux clauses pénales d'usage.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1875.

Le Conseil d'administration est arrivé au terme de la mission qui lui a été confiée, a l'honneur de présenter à la Société [illegible] le résumé de ses travaux pour l'année [illegible] décembre 1875.

COMITÉ DE FINANCES.

Rapport du Trésorier.

[illegible]

Comité de Secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 1875 [illegible] bons de secours représentant une somme de [illegible]

Service Médical.

Le rapport du Dr Tourne, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné 211 malades qui ont occasionné [illegible] visites.

Pour le 1er District, le Dr H. D'Aquin a donné ses soins à 585 malades qui ont nécessité [illegible] visites.

Le Dr A. W. de Roaldès, chargé du 1er et du 4ème districts, a soigné 2[illegible] malades et a fait [illegible] visites.

Le service du 2ème District, qui est confié aux soins du Dr A. de Roaldès père, a soigné 164 malades qui ont nécessité [illegible] visites.

Le conseil administratif pour l'année 1876 se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection du 28 décembre :

MM. J. Schweitzer, président, rue Royale 1[illegible].
M. Manade, vice-président, rue Vieille-Levée 69.
N. Bouvier, trésorier, rue Ste. Anne [illegible].
J. P. Carrère, rue [illegible].
J. Monant, rue [illegible].
J. Evrard, rue Bourgogne [illegible].
J. Sondain, rue d'Orléans [illegible].
J. Leblanc, rue Vieille Levée [illegible].
A. Maillos, rue Poydras [illegible].
J. F. Du ray, [illegible].
G. Villeneuve, rue Orléans, coin Villeré.
C. Coury, rue des Remparts [illegible].

L'attention des Sociétaires est appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins médicaux à domicile :

Pour la partie supérieure de la ville—
De la rue Jackson jusqu'à la rue Orléans (les deux côtés) jusqu'à la rue Broad.

Pour la partie inférieure—A partir de la rue d'Orléans jusqu'à la rue Bologne, dans le 3ème District jusqu'à la Station des chars de la rue du Maine. 3ème District, sur la rive droite du fleuve jusqu'au Canal Marigny.

Le Conseil, en terminant ce rapport, informe les Sociétaires que les nominations des médecins pour cette année.

Secrétaire—L. SIMON, Encoignure Chartres et Toulouse, chez Mr Rouyer ou 73 rue Ste Anne.

Collecteur—P. P. CHABERT, 35 rue de Chartres.

Gardien de l'Asile—J. DURAND.

Médecins—Pour l'Asile, Dr J. TOURNE. Pour la partie supérieure de la ville—Dr. A. W. de ROALDÈS, résidence, 48 Decatur, Office coin Magasins et Naïades.

Pour la partie inférieure de la ville—Dr H. D'AQUIN, 49 rue des Remparts.

Les Pharmaciens sont les mêmes que pour l'année dernière.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.

Le Secrétaire L. SIMON.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1875.
24 déc—

Union Française.

Rapport annuel des opérations de la société du 1er décembre 1874 au 1er décembre 1875.

[illegible]

B. MONDIEOT, Secrétaire.
21 déc—4t J V S D.